FRC 4:28869 [Regnaud de Paris] 28869
Case FRC 12978

ADIEUX AUX DÉPUTÉS DE LA PREMIÉRE LÉGISLATURE, OU RÉFLEXIONS SUR LEUR DÉPART.

A PARIS,
De l'imprimerie de JACQUES GIROUARD, rue du Bout-du-Monde, n°. 47.

1791.

ADIEUX
AUX DÉPUTÉS
DE LA
PREMIÉRE LÉGISLATURE,
OU
RÉFLEXIONS
SUR LEUR DÉPART.

LES députés ont annoncé qu'ils ceſſoient toutes fonctions le 30 de ce mois: que de réflexions ont du ſe préſenter à leur imagination en rendant ce décret !

Quoi ! ils arrêtent de quitter le gouvernement de la choſe publique dont-ils ſe ſont emparés, dans un moment de criſe auſſi violent que celui où ils nous laiſſent ! Ils vont remettre, en des mains qu'ils ne

connoiſſent pas, les rênes de l'Empire & ils ne ſont pas inquiets du ſort de la France! Guerre au dedans, guerre au dehors, troubles & diviſions par-tout, l'Etat ſans finances & ſans reſſources, l'anarchie la plus complette, nulle ſubordination dans les armées qui ſe trouvent ſans chefs, tous les citoyens en armes les uns contre les autres, voila le moment qu'ils choiſiſſent pour quitter. Pour nous, c'eſt heureuſement un mal de moins; mais pour eux, que doivent-ils penſer ? Ils voyent qu'ils ſuccombent ſous le poids qui les accable & que n'ayant plus la force de ſoutenir le globe de l'Empire, ils l'abandonnent, aux riſques de le voir entierement briſé. Déjà le plus grand nombre s'évade, s'échappe, s'enfuit & à la derniere ſéance du 30 qui fera la clôture, il ne s'en trouvera peut-être pas cent à leur poſte. [1]

(1) On avoit arrêtté, par un décret, de faire l'appel nominal le 30; mais la retraite jonrnaliere des Dé-

Eh ! on ne demandera pas compte de leur conduite à de pareils adminiſtrateurs : il ſe trouvera des gens aſſez fous pour prendre leurs places, comme ſi la choſe publique marchoit toute ſeule ! En vérité on ne pourroit décider laquelle de la premiere ou de la ſeconde légiſlature ſeroit la plus inſenſée, à moins qu'elles ne finiſſent l'une & l'autre par ſe cumuler.

On demande des comptes à celle-ci : rien de plus naturel que demander des comptes à des adminiſtrateurs qui quittent leurs places. Ils répondent qu'ils *n'ont rien reçu, ni rien touché*; & de leur propre aveu cependant le réſultat de la dette publique eſt de deux milliards 500 millions. Mais qui a fait cette dette depuis deux ans, dette que deux ſiécles, ſous le gouvernement de nos Rois,

---

putés a fait changer cette diſpoſition & l'on remplit les places vuides par les nouveaux. Cette retraite prouve bien que la Conſtitution n'auroit pas obtenu la majorité des ſignatures.

n'auroient pas produite? Et vous ne devez pas de compte, *M. Dandré*! C'eſt vous qui le dites à la tribune, qui dites que cette demande eſt une *menée d'Ariſtocrate*. Sont-ce-là les principes de probité que votre Gouverneur, le vertueux *Paſcalis*, vous avoit inſpirés dans votre jeuneſſe.

Vous n'avez rien reçu, vous n'avez rien touché, & ſemblables à cet adminiſtratcur infidèle de l'Evangile à qui le maître va demander ſes comptes, vous faites venir tous vos ſous-Officiers, vos Municipalités, & vous leur diſtribuez largement les richeſſes publiques, le bien des pauvres, & *vous ne devez pas de compte*!

Vous ne devriez pas de comptes en finances, que vous en devriez de votre conduite. La France vous demande ſon Roi, ſon Gouvernemcnt, ſes flottes, ſes armées, ſes Magiſtrats, ſa police, ſes enfans qui ont abandonnné leur triſte Patrie, pour fuir dans les terres étran-

gères, & vous ne pouvez lui répondre.... vous rougiſſez, vous vous cachez & vous fuyez. Mais ſi votre adminiſtration eut été ſage, ſeroit-ce là aujourd'hui votre conduite ? Vous attendriez ſur vos ſièges les bénédictions du peuple; vous ne les attendriez pas; elles vous auroient prévenus. Et elles vous accompagneroient dans vos Provinces, dans vos foyers, au millieu de vos femmes, de vos enfans; tous vos noms auroient paſſé à la Poſtérité parmi ceux des bienfaiteurs de l'Humanité; tandis qu'au contraire tout s'arme contre vous, & que même en mépriſant votre fuite & votre évaſion, on la déſire dans toutes les parties de l'Empire. Eh ! pourquoi ? Parce-qu'il reſte encore une reſſource à la France déſolée, conſternée, abattue, celle de ſon Roi. C'eſt *l'Ancre de miſéricorde* qui nous ſauvera tous. Déjà les yeux ſont fixés ſur cette ſeule reſſource

unique ; au fort de la tempête, cette ancre est jettée malgré vous.

Ce 27 Septembre 1791.

REGNAUD DE PARIS.